

Projet Régional de Santé

Avancées 2019

Région Centre-Val de Loire



Axe : Inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé



- **2 nouveaux Contrats locaux de santé (CLS) signés** : Communauté de communes du Val de Cher Controis et Val de Creuse-Val d'Anglin.
- **2 CLS renouvelés** : Vendômois, Montargois-Gâtinais.
- **Finalisation du guide d'élaboration des CLS** en lien avec les partenaires.
- **Augmentation de la subvention de l'ARS** pour le poste de coordinateur de CLS (15 000 à 25 000€).

Chiffres clés :

- **24 CLS signés**
- **4 en cours**
- **61% de la population couverte par un CLS signé** (70% par un CLS signé ou en cours d'élaboration)



Favoriser la prise en compte des déterminants environnementaux de santé dans les politiques territoriales

- **Bilan à mi-parcours du PRSE3** : taux d'avancement de 33% des 12 actions pilotées ou co-pilotées par l'ARS.
- **Deux actions prioritaires du PRSE3 ont particulièrement progressé en 2019** :
 - Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine : tous les gestionnaires d'établissements desservant plus de 5000 habitants ont été sensibilisés,
 - 19 Contrats locaux de santé sur 25 conduisent des actions santé-environnement.

Chiffres clés :

- **10 études de plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux initiées** ou en cours.
- **19 CLS sur 25** ayant intégré des actions santé-environnement.
- **2 Conventions santé - environnement** : Mutualité Française (thématique Air intérieur), Fredon (thématique Ambroisie).
- **11 dossiers soutenus sur les thèmes du PRSE3** : Qualité de l'air, radon, produits chimiques, perturbateurs endocriniens, pollens, lutte contre l'ambroisie, pesticides...

Chapitre 3 : Agir précocement

Réduire les inégalités d'accès à la prévention, au repérage et à la prise en charge précoce des troubles du développement de l'enfant de 0 à 7 ans

Chiffres clés :

- **Financement plateforme TND de l'Indre à hauteur de 80 K€**, partagé entre l'enveloppe médico-sociale et l'enveloppe ambulatoire.

- **Création dans l'Indre de la 1ère plateforme départementale d'orientation et de coordination** dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du neuro-développement (TND).
- **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt** pour la création en 2020 des 5 autres plateformes départementales.
- **Accompagnement par un financement FIR de la création de 2 centres de ressources petite enfance** supplémentaires dans le Cher et le Loiret, permettant de :
 - Mettre à disposition de l'information et des accompagnements pour toutes questions sur le handicap auprès de professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, crèches, accueils péri scolaires, personnels de cantine),
 - Apporter un appui aux familles dans leurs démarches de dossiers MDPH.



Axe : Accès au système de santé



Donner à chacun les moyens de prendre en compte et de piloter son capital santé

➤ Promotion des programmes probants et/ou prometteurs :

Exemples : programmes UNPLUGGED et TABADO, portés par l'APLEAT.

➤ Déploiement des stratégies nationales relatives à la prévention médicalisée :

- Vaccination anti-grippale par les pharmacies d'officine,
- Partenariat et collaboration interCLAT (Centre de lutte anti-tuberculeuse),
- Déploiement de la stratégie santé sexuelle via notamment le COREVIH, les Plannings familiaux, les CEGIDD, l'accompagnement à l'autonomie (projets APLEAT et AIDES).

Chiffres clés :

- **14 M€ pour la prévention** dont 1,5 M€ du Fonds addictions et 1,5 M€ issus de redéploiement sur le FIR
- **Près de 8 M€ dédiés à la prévention médicalisée** (soit environ + 1,5 M€ par rapport à 2018)



Chapitre 5 : Personnes vulnérables – démunies / PRAPS

Adapter l'offre aux besoins des publics cibles

- **Etudes** confiées à l'Observatoire Régionale de la Santé (ORS) et au Centre Régional d'Etudes et d'Actions et d'Information (CREAI) relatives au recueil des attentes et des besoins des publics cibles.
- **Couverture totale du territoire** régional en Equipes mobiles psychiatrie précarité (**EMPP**) en finançant la **création d'une équipe dans le Cher**, seul département non pourvu et renforcement des équipes existantes.
- **Lancement d'un état des lieux régional** du fonctionnement des PASS et EMPP.
- **Début de mise en œuvre du plan d'actions en faveur de l'accès à la santé des personnes migrantes** : identification des structures pivots et l'organisation des « rdv santé », élaboration de 2 protocoles départementaux (18 et 36) relatifs aux soins et réalisation d'un diagnostic de l'offre en interprétariat.

Chiffres clés :

- **350 K€ pour le financement d'une EMPP dans le Cher**



Chapitre 6 : Evolution de l'offre sanitaire

Consolider et accompagner la politique de développement des structures d'exercices coordonnés : Plan d'accélération Ma Santé 2022

- **Accompagnement de la création des MSP et centres de santé** : ingénierie et appui financier (21 exercices coordonnés pour 575K€).
- **Déploiement de 6 nouvelles CPTS.**
- **Poursuite de l'accompagnement PACTE auprès des professionnels du 1er recours** : formation des coordinateurs et leaders de MSP, des coordonnateurs des CPTS...
- **Déploiement d'un outil d'aide à l'organisation des CPTS** en septembre 2019 : le Réseau social d'entreprise.

Chiffres clés :

- **97 MSP** (+ 11 MSP en 2019)
- **14 CPTS** dont 2 ont signé ACI et dont 5 avec soins non programmés (SNP)
- **63 Centres de santé** (source FINESS au 3/12/2019)
- **23 Protocoles de coopération supplémentaires** pour un total d'environ 40 dans la région
- **Formation de 12 coordonnateurs de MSP** par l'EHESP via PACTE : réalisée avec soutenance de mémoire en décembre 2019



Chapitre 6 : Evolution de l'offre sanitaire

- **Améliorer la réponse aux besoins de soins non programmés de la population**
 - Organisation de **soins non programmés en journée** par quelques **CPTS**
 - **Articulation Urgences/ville** : amélioration des données quantitatives et qualitatives relatives aux passages aux urgences (taux de RPU de 70%, contre 48% antérieurement) et création d'un observatoire régional des urgences ; organisation régionale de l'HéliSMUR ; **Renfort de la régulation libérale le samedi matin et des effectifs mobiles de nuit, organisation renouvelée de la permanence des soins en établissement de santé**
 - Déploiement du pacte de refondation des urgences.

- **Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles pour les besoins des usagers**
 - Mise en place de la **formation pour les infirmières en pratique avancée (IPA)** à Tours (coopération avec la Faculté d'Angers)
 - Création d'une Equipe régionale de vieillissement et de maintien de l'autonomie (ERVMA)
 - Des outils pour faciliter les pratiques professionnelles au bénéfice des patients :
 - Développement de l'usage de la télémédecine : **1900 professionnels formés à la télémédecine (COVOTEM)** dont 786 en 2019, des **projets tournés vers la télé-expertise** (90% des actes de télémédecine de la région).
 - Un cahier des charges co-construit pour les **outils e-parcours fin 2019 pour des outils dès 2020**



Chapitre 6 : Evolution de l'offre sanitaire

➤ **Rendre plus lisibles l'offre en santé et la bonne orientation des usagers**

- Santé.fr ouvert depuis février 2019, plus de 100 consultations quotidiennes fin 2019.
- ViaTrajectoire : intégration de l'orientation vers l'HAD.

➤ **Accompagner les établissements de santé vers une meilleure organisation de l'offre de soins**

- Appels à projets/candidatures au niveau du GHT : PDSES, Santé mentale.
- Déclinaison territoriale du PRS et des Plan nationaux : feuilles de route SSR, HAD, oncérologie et santé mentale.
- Sécuriser le fonctionnement de pôles de santé de proximité : Gien, Chinon, Saint Amand-Montrond.
- Appui des réseaux régionaux de santé : sur les centre périnataux de proximité par le réseau régional Périnatalité, sur les soins de supports en cancérologie et le DCC par le Réseau Oncocentre, sur les équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) et des EADSP par le réseau soins palliatifs, sur un pôle ressource en maladie neurodégénératives par le réseau Neurocentre en lien avec les centres experts...
- Travaux territoriaux sur les Projets territoriaux en santé mentale (PTSM).
- Création d'un Dispositif d'appui à la coordination (DAC) en Indre-et-Loire et de trois plateformes territoriales d'appui à la gestion des parcours complexes (PTA) dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Eure-et-Loir.



Favoriser l'inclusion tout au long de la vie par transformation de l'offre médico-sociale vers une offre d'accompagnement des personnes. Améliorer l'équité dans la répartition de l'offre médico-sociale sur les territoires, pour privilégier la réponse aux besoins de proximité

Personnes handicapées :

- **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « transformation de l'offre »** : 41 projets retenus.
- Lancement d'un **appel à projet habitat inclusif**.
- **Evolution de l'offre sur le champ de l'autisme**, avec la création de 3 Unités d'enseignement maternelle Autisme (UEMA) supplémentaires à Olivet (Loiret), à Illiers Combray (Eure-et-Loir) et ouverture de la 3ème dans le montargois en septembre 2020.
- **Mise en place du dispositif "situations critiques"** ayant permis l'accompagnement de 23 situations individuelles sur l'ensemble des départements.
- **Généralisation du fonctionnement en dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) en Eure-et-Loir.**
- **Qualité de vie au travail** : mise en œuvre d'accompagnements individuels et collectifs d'ESMS.

Chiffres clés :

- **Près de 7M€ alloués** à la transformation de l'offre médico-sociale accompagnant les personnes en situation de handicap.
- **3 nouvelles UEMA** pour un montant de 840 K€.
- **8 IME d'Eure-et-Loir fonctionnant en DAME.**
- **14 projets d'habitat inclusif retenus** (750 K€).



Favoriser l'inclusion tout au long de la vie par transformation de l'offre médico-sociale vers une offre d'accompagnement des personnes. Améliorer l'équité dans la répartition de l'offre médico-sociale sur les territoires, pour privilégier la réponse aux besoins de proximité

Personnes Agées :

- **Eviter les hospitalisations et les passages aux urgences :**
 - Poursuite du plan pluriannuel de mise en place des astreintes mutualisées d'IDE de nuit en EHPAD.
 - Mise en œuvre d'un plan de formation aux urgences de nuit des personnels soignants de nuit en EHPAD (AS et ASH).
- **Poursuite du déploiement de la stratégie nationale de qualité de vie au travail en EHPAD.**
- **Mise en œuvre du Plan Maladies NeuroDégénératives :** actions de formation et de soutien des aidants et expérimentation d'une équipe spécialisée à domicile.
- **63 projets de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées financés en EHPAD.**

Chiffres clés :

- **44% des places d'EHPAD couvertes** par un dispositif d'astreinte mutualisée d'IDE de nuit.
- **63 projets de prévention de perte d'autonomie** (bénéficiant à 130 EHPAD pour un montant de 1,6 M€).
- **510 heures d'actions de soutien et de formation** à destination des aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives.



Chapitre 8 : Evolution de l'offre de biologie médicale

Pérenniser le maillage harmonieux des sites de biologie médicale

- **99,28 % de la population de la région** est à moins de 30 minutes d'un site de biologie médicale.
- Objectif en 2020 d'un taux d'accréditation des laboratoires à 100% au 31/10/2020.
- Objectif 2020 de faire évoluer le schéma régional de santé pour permettre des coopérations plus larges entre laboratoires de biologie.

Chiffres clés :

- **129 sites** secteur privé
- **13 sites** secteur public



Chapitre 9 : Attractivité des territoires pour les professionnels de santé

- **Augmentation des postes d'internes** aux ECN 2019 (255 soit +21) et du nombre de postes effectivement pris (252 soit + 32) ; augmentation du quota des infirmiers passé de 1160 à 1200 (soit +40).
- **Premier bilan d'Ambition Paces** : 350 élèves de terminale ont bénéficié d'un accompagnement et 65% d'entre eux ont fait un vœu de places dans parcoursup ; toutefois, pas de réelle augmentation du nombre d'inscrits en Paces émanant des 14 lycées.
- **Recrutement des élèves infirmiers par Parcoursup** permettant d'augmenter le nombre de candidatures aux IFSI.

Chiffres clés :

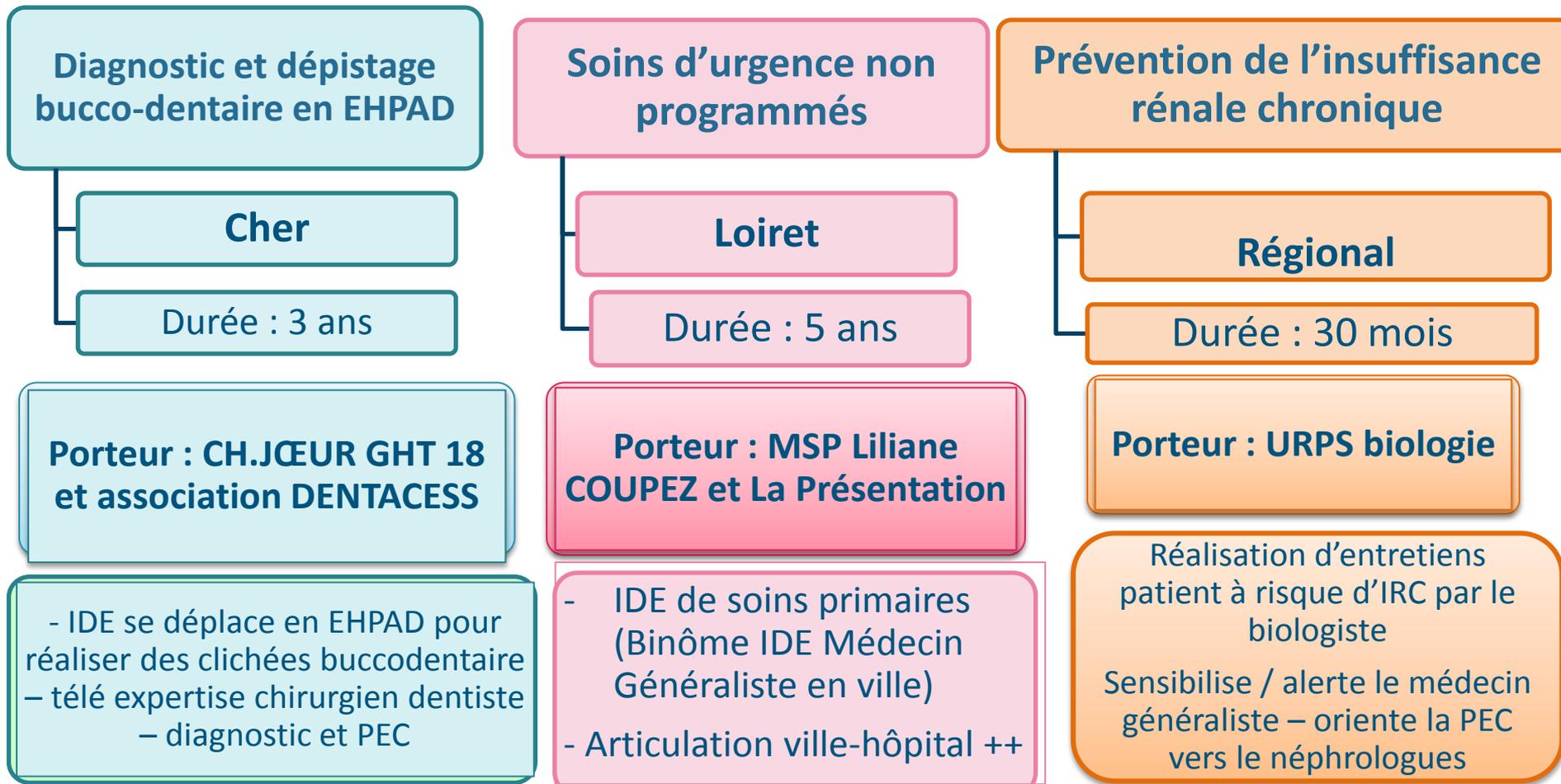
- **255 postes d'internes** (+ 21 par rapport à 2018)
- **14 contrats supplémentaires d'aide à l'installation (CAIM)** signés en 2019



Chapitre 10 : Innovation en santé

Une année marquée par le lancement du dispositif « Article 51 » de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018

- **Orientation des porteurs de projets innovants et accompagnement des projets éligibles** au dispositif « Article 51 »
- **Accompagnement des 3 projets autorisés** pour une mise en expérimentation dans le cadre du dispositif « Article 51 » :



Axe : Efficience du système de santé



La pertinence du recours au système de santé comme levier de qualité de la prise en charge des usagers du système de santé de la région Centre-Val de Loire

- **Transports : identification des atypies de recours aux transports en sortie d'hospitalisation en région.**
- **Actes** : évaluation de la campagne de pertinence menée fin 2017 ; résultats encourageants : le **sur-recours à la cholécystectomie dans l'Eure et Loir est passé de +22% à +9 %** avec une diminution importante du nombre de séjours des 3 établissements concernés, et le **sur-recours à la chirurgie bariatrique dans le Loiret est passé de +17 % à -8 %**.
- **Pertinence des prescriptions d'inhibiteurs de la pompe à protons** (traitement de l'acidité gastrique) : baisse de 6% de la consommation en établissements de santé entre 2016 et 2018 ; nombreux outils de communication réalisés et diffusés.

Chiffres clés :

- 3 établissements avec un volume de plus de 10 000 séjours et un taux de recours atypique aux transports.
- 3 autres établissements avec un volume de séjours supérieur à 10 000 et un taux de recours aux ambulances atypique.
- - 13 pts : recours à la cholécystectomie dans l'Eure-et-Loir.
- - 25 pts : recours à la chirurgie bariatrique dans le Loiret.
- - 6 % d'IPP entre 2016 et 2018 dans les établissements de santé.



Favoriser la déclaration et l'analyse des événements indésirables par une analyse approfondie des difficultés rencontrées afin d'en tirer les enseignements et éviter ainsi qu'ils ne se reproduisent

- **Structuration d'une « cellule risques »** au sein de l'ARS pour améliorer le suivi des déclarations d'événements indésirables graves associés aux soins.
- **Implication des membres du Réseau régional vigilances et d'appui (RReVA)** dans l'aide méthodologique à l'analyse des événements indésirables graves liés aux soins (EIGS) auprès des établissements, notamment QUALIRIS et l'OMEDIT.
- **Participation du réseau QUALIRIS à l'impulsion de la culture sécurité et à la gestion des événements indésirables :**
 - Sensibilisation des établissements et fédérations sur l'intérêt de la déclaration d'EIGS,
 - Accompagnement méthodologique à la mise en place des CREX auprès des CPTS,
 - Sensibilisation des groupes de pairs en médecine de ville aux CREX,
 - Mise en place d'un patient traceur à la CPTS de Loches (Ville-hôpital),
 - Formation : CREX pour le secteur médico-social (52 EHPAD) et Masters 1 santé publique Orléans.

Chiffres clés :

- 76 EIGS déclarés :
- 71 par les établissements de santé,
- 5 par les établissements médico-sociaux.
- + 22% par rapport à 2018.



Chapitre 13 : Gestion des situations exceptionnelles

Dispositif ORSAN d'organisation de la réponse du système de santé en cas de situation sanitaire exceptionnelle (SSE)

- **Révision du plan ORSAN AMAVI** : mise à jour des capacités de prise en charge des urgences absolues et relatives par les établissements de santé de la région, révision du positionnement des établissements (1ère ligne, expert, 2ème ligne), formation des ES/SAMU à la 2ème version de l'outil SI-VIC, 4 exercices SIVIC organisés par l'ARS en décembre 2019 afin de s'assurer de l'appropriation de l'outil par les SAMU/ES/CUMP et Cellule de suivi des victimes de l'ARS.
- **ORSAN EPI-CLIM** : sensibilisation des établissements de santé de la région au risque inondation et communication d'outils méthodologiques.
- **ORSAN MEDICO-PSY** : définition du circuit de montée en puissance du dispositif (CUMP départementale, régionale, zonale, nationale), répartition des rôles ARS/CUMP validée avec les CUMP de la région, formation des CUMP à la 2ème version de l'outil SI-VIC.
- **Sécurisation des établissements de santé** : Animation du groupe d'appui technique composé des représentants des 3 fédérations hospitalières, des établissements supports de GHT, des préfectures de départements et des forces de sécurité intérieures, accompagnement financier associé.

Chiffres clés :

- **Près de 150 agents formés** à la gestion de crise
- **1 M€ consacré à la sécurisation des établissements de santé prioritaires** de la région
- **80% d'actions correctrices mises en œuvre suite aux RETEX** (exercice ou évènement)



Axe : Continuité des parcours de santé



- Poursuite des travaux de co-construction des dispositifs d'appui à la gestion des parcours complexes dans chaque département en lien avec les dispositifs de coordination existants (réseaux de santé, MAIA).
- Création d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC) en Indre et Loire et de 3 Plateformes territoriales d'appui (PTA) dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Eure-et-Loir.
- Objectif en 2020 de disposer d'un dispositif d'appui à la coordination dans chaque département d'ici la fin de l'année.



Chapitre 15 : Systèmes d'information et télémédecine pour coordonner les parcours de santé

- **Elaboration d'une nouvelle feuille de route stratégique en E-Santé**, présentée en CCPP E-Santé le 1er octobre 2019.
- **Journée "Tour de France du numérique en santé"** organisée le 10 octobre 2019.
- **HOP'EN** (Hôpital numérique ouvert sur son environnement) :
 - Enveloppe régionale de 15,8M€,
 - 337 manifestations d'intérêts pour 113 établissements (sur 135),
 - 58 dossiers retenus pour 51 établissements répartis sur toute la région.
- **Télémédecine** : augmentation des actes de télémédecine via la plateforme régionale en 2019 et évaluation des freins aux usages de télémédecine développer de nouvelles actions en 2020.
- **E-PARCOURS** : Publication le 3 décembre 2019 du « cahier des charges pour l'acquisition des services numériques » en vue du choix d'une solution régionale.

Chiffres clés :

- **3 726 actes de télémédecine** à fin décembre 2019 (+ 63% par rapport à 2018)
- **155 EHPAD (49%) ont déjà techniquement accès à la téléconsultation** (42% en 2018)
- **786 professionnels formés à la plateforme régionale de télémédecine en 2019** (+70% par rapport à 2018)



➤ **19 inscrits en 1ère année en formation de pratique avancée** pour la rentrée 2019/2020 :

- 3 infirmiers libéraux et 11 infirmiers salariés (dont 1 ASALEE) inscrits à Tours / Angers,
- 3 infirmiers libéraux et 2 infirmiers salariés inscrits dans une université hors région,
- Les 10 IDE libéraux sont accompagnés par l'ARS.

Chiffres clés :

- **3 inscrits en 2018/2019.**
- **19 inscrits en 2019/2020.**



Chapitre 17 : L'utilisateur, acteur de sa santé - ETP

Structuration de l'offre d'éducation thérapeutique

- **Structuration de l'éducation thérapeutique :**
 - Création d'un pôle régional de compétences, de ressources et d'expertise en Education thérapeutique (ETP) porté par l'université de Tours.
 - Création de 5 coordinations départementales des acteurs de l'ETP.
- **Financements à hauteur de 400 K€** pour développer l'offre d'ETP là où sont les besoins prioritaires.

Chiffres clés :

- **Structuration de l'offre d'éducation thérapeutique : + 400 K€.**
- **Mise en place des coordinations départementales (18, 36, 37, 41, 45).**



Améliorer la coordination des politiques en faveur des aidants sur chaque territoire de santé et développer une offre territorialisée pour le soutien et l'accompagnement des aidants »

- **Finalisation et validation des études régionales** sur l'offre d'aide aux aidants et sur les besoins des aidants par le CREAL.
- **Formalisation d'un répertoire des dispositifs d'aide aux aidants** pour chaque territoire de santé.
- **Structuration d'une politique de l'aide aux aidants** dans le Loir-et-Cher, avec l'appui du CREAL.
- **Structuration d'une politique de l'aide aux aidants portée** par le conseil territorial de santé dans l'Eure-et-Loir.

Chiffres clés :

- **+ de 465 offres d'aide destinées aux aidants.**
- **140 fiches détaillant les dispositifs d'aides aux aidants formalisées.**



Parcours spécifiques



Parcours spécifique « Personnes âgées »

Identification des points d'appui régionaux pour structurer le parcours

- **Création d'une Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA).**
- Cette équipe va s'appuyer sur des **référents au niveau des territoires** (gériatres, délégations départementales ARS, Conseils départementaux, CPTS, GHT, DAC).
- Perspectives 2020 : Protocole - Délégation de tâches pour la réalisation d'évaluation gériatrique par les IDE libérales, puis appel à candidature régional.
- Perspectives 2020 : Bilan de médication : travail engagé avec les CPTS volontaires.



Parcours spécifique « Handicap »

Favoriser les apprentissages et le parcours des enfants, des jeunes et de l'adulte en situation de handicap dans une logique d'inclusion tout en répondant à leurs besoins spécifiques

- **Très forte impulsion de transformation de l'offre** contribuant aux apprentissages des enfants dans une logique d'inclusion.
- **Mise en œuvre des Dispositifs d'Accompagnement Médico-Educatifs (DAME) dans l'Eure-et-Loir** : l'ensemble des IME de l'Eure-et-Loir ont fonctionné en DAME à la rentrée scolaire 2019 (renfort de 800 K€).
- **9 nouveaux projets de DAME accompagnés** à hauteur de 2,25 M€.
- **150 K€ attribués à l'UNIFAF** afin de mettre en œuvre un plan de formations croisées pour un fonctionnement en DAME.
- **Signature de la convention ARS / Education nationale** relative à la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- **3 nouvelles unités d'enseignement externalisées accompagnées** à hauteur de 75 K€.
- **2 nouveaux dispositifs d'emploi accompagnés** pour 139 K€, dont 50 K€ ARS et 88 K€ AGEFIPH/FIPHFP.

Chiffres clés :

- **100% des IME de l'Eure et Loir ont fonctionné en DAME** à la rentrée scolaire 2019
- **3,2 M€** pour le développement des DAME
- **3 nouvelles unités d'enseignement externalisées** accompagnées à hauteur de 75 K€



Parcours spécifique « Autisme »

Renforcer l'efficacité du diagnostic et de l'accompagnement précoce de l'autisme
Proposer un accompagnement personnalisé et adapté tout au long de la vie

- **Création dans l'Indre de la 1ère plateforme départementale d'orientation et de coordination** dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme/ou d'autres troubles du neuro-développement.
- **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la création en 2020 des 5 autres plateformes départementales.**
- **Plan d'action commun avec le Centre Ressource Autisme (CRA) Centre-Val de Loire** pour diminuer les délais d'attente pour l'accès à un diagnostic autisme de niveau 3.
- **Création de 3 unités d'enseignement maternelle supplémentaires** pour enfants autistes (1 en Eure-et-Loir et 2 dans le Loiret).
- **Création de 2 Dispositifs Emploi Accompagné supplémentaires** pour couvrir les départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher et incitation des 5 DEA de la région à prendre en charge les personnes autistes.
- **Lancement d'un appel à candidature pour la création à partir de 2020 d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) spécifique** pour les personnes autistes dans chaque département de la région.

Chiffres clés :

- **Financement plateforme TND de l'Indre à hauteur de 80 K€**
- **Financement supplémentaire des Unités d'enseignement autisme en maternelle (UEMA) : 93 K€**



Fluidifier le parcours du patient et construire les modalités de prise en charge adaptées aux différents types de cancer

- **Lancement de l'équipe régionale Adolescents et jeunes adultes – AJA (CHU).**
- **Oncocentre** : description de la filière pancréas.
- **Travaux de mise à jour du dossier communicant en cancérologie (DCC)** et intégration du ROR dans le DCC.
- **Cadrage des soins de supports ambulatoires en cancérologie** en lien avec les travaux des dispositifs d'appui à la coordination (DAC).



Parcours spécifique « Addiction »

Des moyens importants dévolus à la lutte contre le tabac

➤ **Déclinaison régionale du plan tabac :**

- Financement de programmes probants de développement des compétences psychosociales,
- Démarche "Lieux de Santé Sans Tabac" (LSST),
- Formation de « formateurs relais » en tabacologie dans 24 établissements de santé,
- Campagne « Moi(s) sans tabac 2019 ».

➤ **Renforcement de l'accès territorial à la réduction des risques et des dommages (RDRD) :** financement de matériel de RDRD dans les CSAPA et dans les Unités sanitaires des lieux de détention, formations à la RDRD de professionnels des CSAPA et d'organisateur d'évènements festifs.

➤ **Expérimentation de la télémédecine en addictologie :** 6 projets en cours.

Chiffres clés :

- **1,3 M€ (fonds régional de lutte contre le tabac) :** 12 projets LSST, 6 projets Aide à l'arrêt du tabac, 6 projets de développement des CPS.
- **Formation de 25 formateurs relais par le Réseau de prévention des addictions (RESPADD).**
- **6 projets de télémédecine.**



- **Lancement de la démarche d'élaboration des projets territoriaux de santé mentale (PTSM) dans les 6 départements** : mobilisation des acteurs, accompagnement et animation par l'ARS, rédaction des diagnostics territoriaux en voie de finalisation.
- **Mise en place d'expertises régionales** :
 - Centres supports en soins de réhabilitation psychosociale (CHRU Tours, EPSM G Daumézon, juin 2019),
 - Centre de référence dans la prise en charge des psychotraumatismes (CHRU Tours, ouverture en juin 2019) ,
 - Centre de référence de recontact des suicidants : « VIGILANS » (CHRU Tours, mars 2019) ,
 - Formateurs régionaux experts au repérage, à l'évaluation et l'intervention en crise suicidaire (9 personnes ressources),
 - Création d'une unité mère-bébé (CHIC Amboise-CR, hôpital de jour et équipe mobile en septembre 2019, hospitalisation complète en janvier 2020).
- **Renforcement de l'offre en psychiatrie sur l'ensemble des territoires et réduction des inégalités territoriales (rattrapage des établissements les moins bien dotés)** :
Des avancées concrètes grâce aux crédits nationaux alloués en santé mentale : renforcement des services de psychiatrie / développement de nouveaux projets (CMP, équipes mobiles facilitant le repérage et l'accès aux soins, offre de pédopsychiatrie, modernisation des services) et un suivi de la mise en œuvre effective des projets.

Chiffres clés :

- **6 diagnostics territoriaux de santé mentale en voie de finalisation.**
- **Plus de 17 millions d'euros alloués aux établissements de psychiatrie.**
- **20% de la population régionale couverte par un CLSM.**

